

L'INFORMATION DE LA POPULATION DE L'ISERE EN MATIERE DE RISQUES
TECHNOLOGIQUES MAJEURS ET PLUS PARTICULIEREMENT DE RISQUE NUCLEAIRE

H. de CHOUDENS, Adjoint au Directeur du Centre d'Etudes Nucléaires de
Grenoble - Commissariat à l'Energie Atomique - FRANCE

POPULATION INFORMATION ON MAJOR TECHNOLOGICAL RISKS AND SPECIALLY ON
NUCLEAR RISK.

Following Tchernobyl accident which has revealed in France a strong need for information on technological risks among population and a lack in its organisation, the Mayor of Grenoble City who was also at this time, Environment Minister in French Government had initiated in Isère Région an important opération of consideration of actions which has to be undertaken to correct these lacks.

Among ten actions retained one of them was the creation of an Association for Information of the public for Prevention of major risks.

This Association has first initiated a consultation on the perception by the population of the different major risks (Industrial and Natural) in view of the results of this consultation, Medical Professions were the first concerned and a publication "Medecine and Nuclear risk" has been elaborated and distributed to all doctors of the Region.

A Memento on Nuclear risk has then been written and largely distributed in the region, specially in the medias.

A booklet on Nuclear risk and behavior in case of Nuclear accident has then been realised and distributed to all people around Electronuclear Reactors of the Region and to children in the schools. In complement, public meetings have been organised in these sectors to inform and discuss with the population.

INTRODUCTION :

Entre autres réactions pleines d'enseignements, l'accident de Tchernobyl a mis à jour en France un besoin pressant d'information de la population dans le domaine des risques majeurs qu'ils soient industriels (risque chimique, risque nucléaire..) ou qu'ils soient naturels (tremblement de terre, éruptions volcaniques, glissements de terrains...).

Parallèlement, il est apparu que tous les organismes officiels capables de fournir en cas de crise les informations nécessaires ainsi que dans une certaine mesure, les médias chargés de diffuser l'information, étaient finalement mal préparés à jouer ce rôle.

Dans le Département de l'Isère, le Maire de Grenoble qui était alors Ministre de l'Environnement dans le Gouvernement Français a donc lancé durant l'été 1986 une grande opération de réflexion sur les moyens de prévention et de gestion des Risques Technologiques et Naturels Majeurs. Au cours de cette opération, entre autres, une commission spécialisée s'était penchée sur les problèmes d'information des populations, avant, pendant et après une catastrophe.

Dix actions prioritaires avaient été retenues dans le rapport final rédigé à la fin de l'opération. Parmi celles-ci, l'une préconisait la création au niveau départemental d'une structure permanente chargée d'organiser et de diffuser l'information. Ainsi fut créée l'Association d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs (AIPRM) regroupant les organismes publics, les collectivités locales, les industriels, les scientifiques, les associations de défense de l'environnement, les syndicats. L'Association est présidée par une journaliste, Noèle ROY.

LA PERCEPTION DES RISQUES PAR LA POPULATION

S'agissant d'informer un public aussi hétérogène qu'une population, il est apparu nécessaire à l'Association de déterminer quels étaient les comportements de celle-ci en matière de risques majeurs et quels étaient les relais qui possédaient le plus de crédibilité auprès du public et pourraient être utilisés. Une enquête auprès de la population de l'Isère fut donc confiée à une équipe de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble dirigée par un de ses professeurs Anne LALO.

Les résultats en furent, sur certains points surprenants. Ainsi dans un département très nucléarisé tel que l'Isère (deux sites de Centrales Electronucléaires dont un surgénérateur, deux centres de recherche avec deux réacteurs, une usine de fabrication de combustibles nucléaires), l'accident grave dans une installation nucléaire n'arrive qu'en sixième position dans les préoccupations de la population avec 20 % de personnes inquiètes (le souci majeur du public est le risque d'accident de la route, voir Fig.1).

Quant aux personnes ou organismes à qui le public fait confiance pour avoir des informations, ce sont les gens ou organismes considérés comme indépendants des enjeux économiques et politiques qui sont les plus crédibles ; à l'autre extrémité, pouvoirs publics, élus, journalistes, industriels sont peu, voire très peu crédibles (fig.2).

INFORMATION DES PROFESSIONS MEDICALES

Les résultats de l'enquête citée au précédent paragraphe montrent que les médecins sont parmi les catégories considérées par la population, comme les plus crédibles pour donner des informations sur les risques. D'autre part, en cas d'accident radiologique, les personnes inquiètes de ses conséquences pour leur santé, s'adressent tout naturellement à leur médecin pour être informées. En France, l'accident de TCHERNOBYL a bien mis en évidence ce recours aux médecins des personnes les plus anxieuses sur les conséquences de retombées radioactives. Corrélativement, les médecins se sont trouvés tout à fait démunis pour répondre aux interrogations du public et ont manifesté par la suite une forte demande de formation et d'information sur les problèmes des risques radiologiques et sur leur rôle vis à vis du public lors d'un accident nucléaire majeur.

La Faculté de Médecine de Grenoble, sous l'impulsion de son doyen le Professeur G. VROUSOS et avec le soutien de l'Association d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs a donc très rapidement entrepris la réalisation d'une plaquette "Médecins et Risques Nucléaires" donnant la conduite pratique pour les médecins en cas d'accident nucléaire (fig.3).

Cette brochure (fig4) donne en particulier sous forme de fiche style "check list" les conduites à tenir en présence de différentes situations : personne irradiée et/ou contaminée, blessée et contaminée...

Cette plaquette a donc été distribuée à tous les médecins de l'Isère en 1988. Deux ans après sa publication en 1990 pour essayer de déterminer son efficacité, une étude d'impact a été réalisée par un cabinet spécialisé auprès des médecins qui en avaient été destinataires. Les résultats ont montré l'intérêt soulevé par une telle publication. En effet, 61 % des médecins interrogés se souviennent avoir reçu la plaquette et parmi ceux-ci 80 % l'ont conservée dont 65 % après l'avoir lue (pour les spécialistes en communication, ces résultats à deux ans, pour ce type de support, sont à considérer comme très bons).

Après sa diffusion dans l'Isère, une demande s'est manifestée de la part d'autres départements français ce qui conduit à une diffusion nationale et à un tirage important (à ce jour à 50.000 exemplaires). L'initiative de distribuer une telle brochure aux médecins a été soulignée comme excellent par les inspecteurs de l'AIEA vne faire une évaluation des mesures prévues pour faire face à un accident autour de la Centrale Electronucléaire de St ALBAN,- St MAURICE L'EXIL, en Isère. L'AIEA a d'ailleurs demandé l'autorisation de la traduire en anglais. Par ailleurs cette plaquette a reçu en 1988 le Prix de la Société Française d'Energie Nucléaire récompensant une action remarquable effectuée par l'information du public.

L'action d'information du monde médical n'est pas considérée comme terminée par la distribution de cette plaquette. En effet, l'étude d'impact indiquée ci-dessus a aussi montré que 89 % des médecins désiraient que des initiatives continuent à être prises pour leur information dont la rédaction d'une nouvelle brochure leur donnant des renseignements complémentaires.

Prenant acte de ce besoin, de nouvelles actions sont donc d'ores et déjà lancées :

- . Actions de formation post universitaire sur le risque radiologique.
- . Edition d'une version améliorée et complétée de la plaquette
- . Publication d'une revue périodique : "Médecins et Rayonnements Ionisants".

LES MEDIAS, LES ELUS, LES "DECIDEURS":

A l'occasion d'un incident nucléaire, les personnes chargées de recevoir puis retransmettre l'information : journalistes, responsables des pouvoirs publics, élus, se trouvent confrontés à une communication utilisant des notions et un vocabulaire loin de leur être familier. Pour leur fournir un document auquel ils pourraient se référer facilement, s'ils éprouvent la nécessité de se remémorer la signification de certains éléments qui leurs sont transmis, un "Mémento du Risque Nucléaire" a été rédigé et diffusé (Fig 5 - Mémento du Risque Nucléaire).

Au-delà de la cible concernée par ce mémento, celui-ci a suscité l'intérêt des responsables de la Sécurité Radiologique de quelques organismes qui ont obligation de fournir à leurs travailleurs et particulièrement aux travailleurs occasionnels ou intérimaires, une information sur le risque radiologique et les moyens de s'en protéger. Ainsi à Grenoble, l'Institut Laue Langevin, organisme européen de recherche exploitant un réacteur à Haut Flux de Neutrons, et à l'échelon national Electricité de France, utilisent ce mémento pour certaines catégories de leurs personnels. A ce jour, le tirage de cet ouvrage s'élève à 15000 exemplaires. Toute personne du public intéressée par les problèmes de

risques radiologiques mais peu familier avec ce domaine, peut d'ailleurs utiliser un tel document qui cherche à présenter de façon simple et compréhensible par tous les éléments de Radioprotection.

L'EDUCATION NATIONALE

Les enfants et adolescents constituent une catégorie du public qu'il est primordial de sensibiliser aux problèmes des risques majeurs et d'éduquer quant aux conduites à tenir en cas d'accident. Ce sont en effet les adultes de demain et qui plus est, un excellent relai de l'information vis à vis de leurs parents. L'Education Nationale est pour ce public, l'intermédiaire le plus efficace et quasiment obligé pour faire passer les messages. L'Association a donc entrepris un travail en profondeur avec un Groupe de Travail formé d'enseignants. Ce groupe s'est attaché en premier lieu à définir et organiser sous forme de stages une formation des enseignants qui seront ensuite amenés à intégrer dans leurs enseignements une partie consacrée aux risques et aux manières de s'en protéger. En second lieu, les outils pédagogiques nécessaires ont été élaborés sous forme d'une mallette pédagogique contenant les éléments nécessaires au professeur pour préparer ses cours et en présenter les éléments à ses élèves. Cette mallette concerne actuellement le risque chimique et il est bien entendu de faire de même pour le risque nucléaire.

LA POPULATION

Cible ultime de l'information, des actions directes ont été menées à son égard.

Tout d'abord compte tenu de l'obligation faite aux pouvoirs publics et aux exploitants d'Installations Nucléaires, d'informer la population des communes avoisinantes, l'Association a apporté son concours aux exploitants des Centrales Electronucléaires de l'Isère pour réaliser une plaquette qui a donc été diffusée à tous les foyers concernés et aux enfants des écoles (Fig.6). D'autre part, dans le cadre d'une grande campagne d'information étalée sur plusieurs mois et comportant, en plus de conférences diverses, d'informations à la radio et à la télévision et des réunions publiques de discussions dans les zones entourant les contrôles, une brochure traitant de tous les risques technologiques et industriels dont bien entendu le nucléaire a été rédigée et mise en vente (pour une somme modique) chez les distributeurs habituels de journaux.

CONCLUSIONS

L'information du public qui ne peut être dissociée d'une formation nécessite un effort soutenu de longue haleine. Dans le passé, elle a trop souvent été négligée ou n'a fait l'objet que de campagnes utilisant parfois de gros moyens mais de durées brèves, style "coup de poing". Les résultats ont montré que leur impact était souvent faible et toujours éphémère. Jusqu'à un passé récent et dans une certaine mesure, maintenant encore, la population ignore souvent comment elle serait avertie d'un accident et la conduite qu'elle aurait à tenir. SEVESO, BHOPAL puis TCHERNOBYL ont en France, mis en lumière, ces besoins.

Au niveau des Pouvoirs Publics et des Industriels, de gros efforts ont été consentis pour améliorer la situation en matière d'information. Dans l'Isère, la création de l'Association d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs (AIPRM) soutenue matériellement par le Conseil Général du Département a été un élément important de cet effort. En près de quatre ans, après une phase d'organisation, l'AIPRM peut mettre à son actif des réalisations qui ont rencontré un excellent accueil auprès de la population et qui, point le plus important, s'inscrivent dans un programme continu qui en fait n'est est qu'à son début. L'action de l'AIPRM s'inscrit donc dans le long terme.

BIBLIOGRAPHIE

1 - A. LALO - Ph du Jardin
Enquête sur la perception des risques majeurs en Isère.

Association d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs, 9 Rue
Lesdiguières - 38000 GRENOBLE - FRANCE

2 - Faculté de Médecine de Grenoble - Conseil Général - Préfecture :
"Médecins et Risque Nucléaire " Conduite pratique en cas d'accident

Docteur GALLIN-MARTEL - Centrale de Creys Malville, BP 63 - 38510 MORESTEL.
Docteur H. KOLODIE - Service de Radiothérapie - CHRUG - BP 217 X - 38042
GRENOBLE CEDEX

3 - H. de CHOUDENS "Mémento du Risque Nucléaire"

Association d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs, 9 Rue
Lesdiguières - 38000 GRENOBLE

4 - E D F (Centrales de Creys-Malville - du Bugey - de St ALBAN - de St
Maurice l'Exil) :

Energie Nucléaire et Sécurité des Populations

5 - Association d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs
Risques Majeurs en Isère

On éprouve parfois de l'inquiétude pour soi-même ou pour ses proches. Pouvez vous dire quels sont les risques qui vous inquiètent le plus, personnellement ?

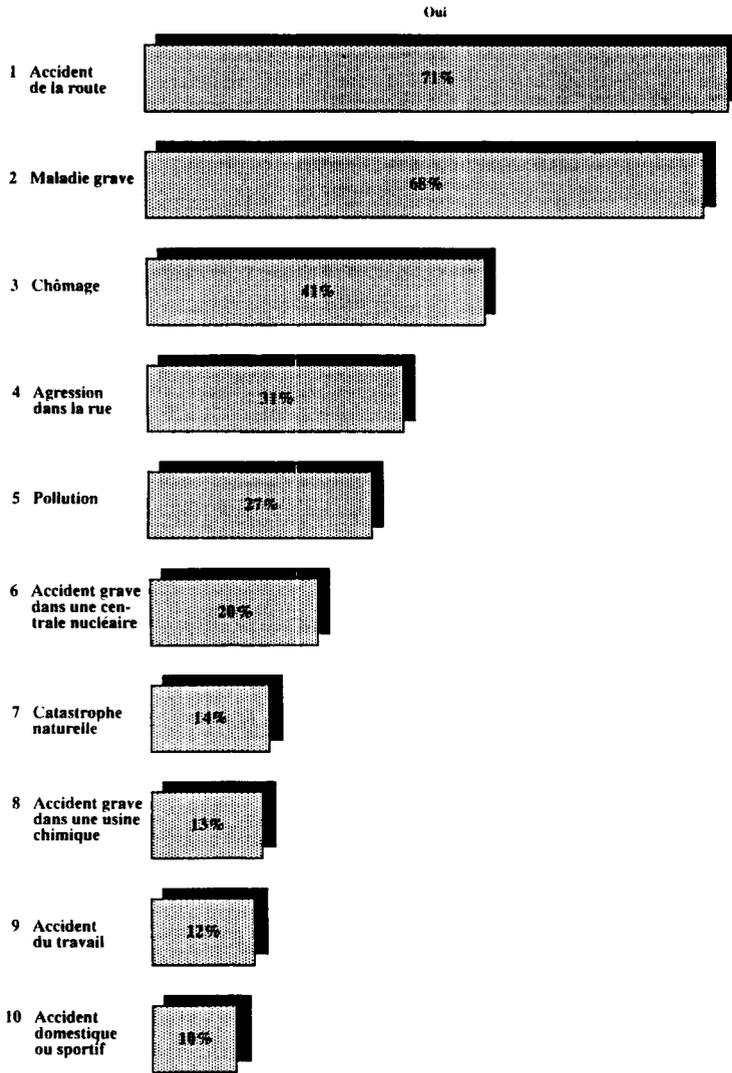


Fig 1 : Les problèmes qui préoccupent le public

Pour vous donner des informations sur les risques d'accidents industriels graves, faites-vous confiance aux personnes suivantes ?

Synthèse des résultats

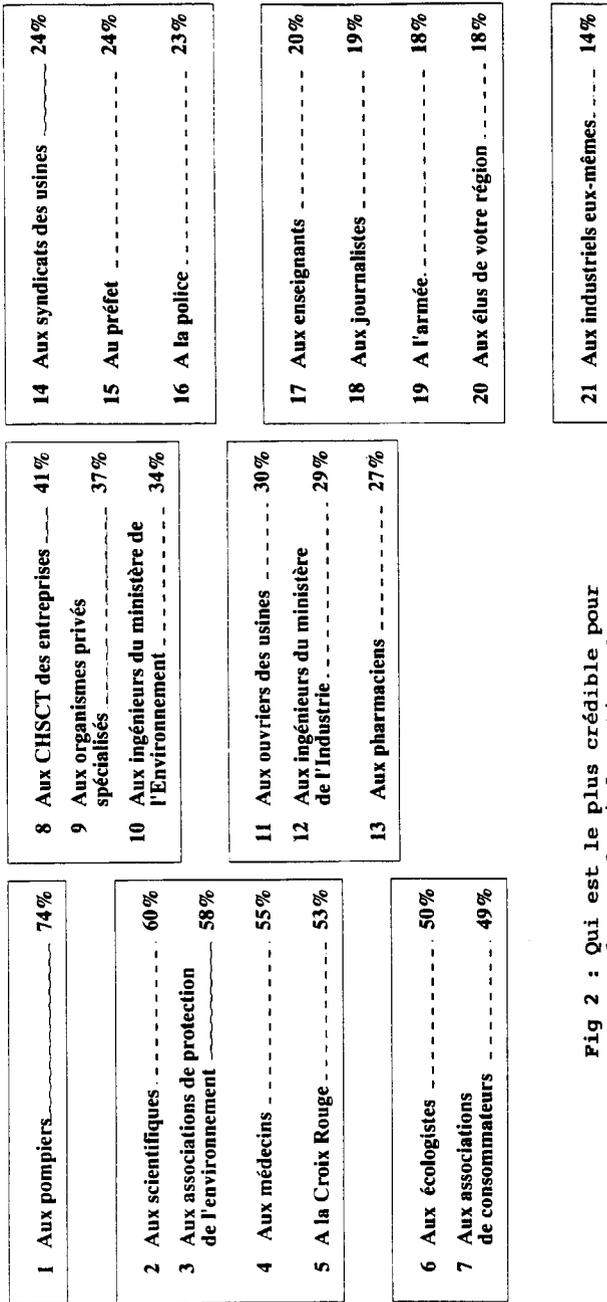
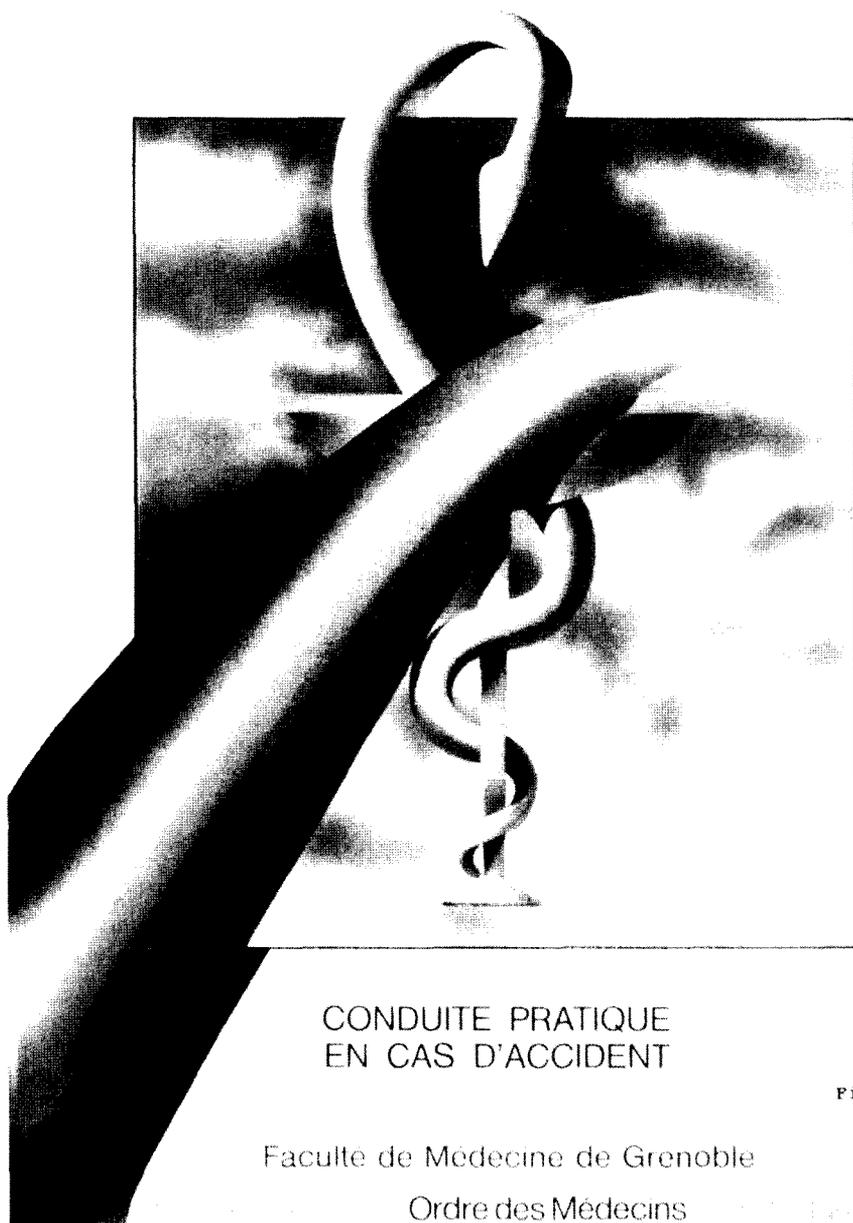


Fig 2 : Qui est le plus crédible pour donner des informations ?

MÉDECINS ET RISQUE NUCLÉAIRE



CONDUITE PRATIQUE
EN CAS D'ACCIDENT

Figure 3

Faculté de Médecine de Grenoble

Ordre des Médecins

En cas d'association à une pathologie traumatique, on appliquera d'abord les critères de tri traumatologique classique et les soins nécessaires seront réalisés en toute priorité.

ARBRE DE DÉCISION
N° 2

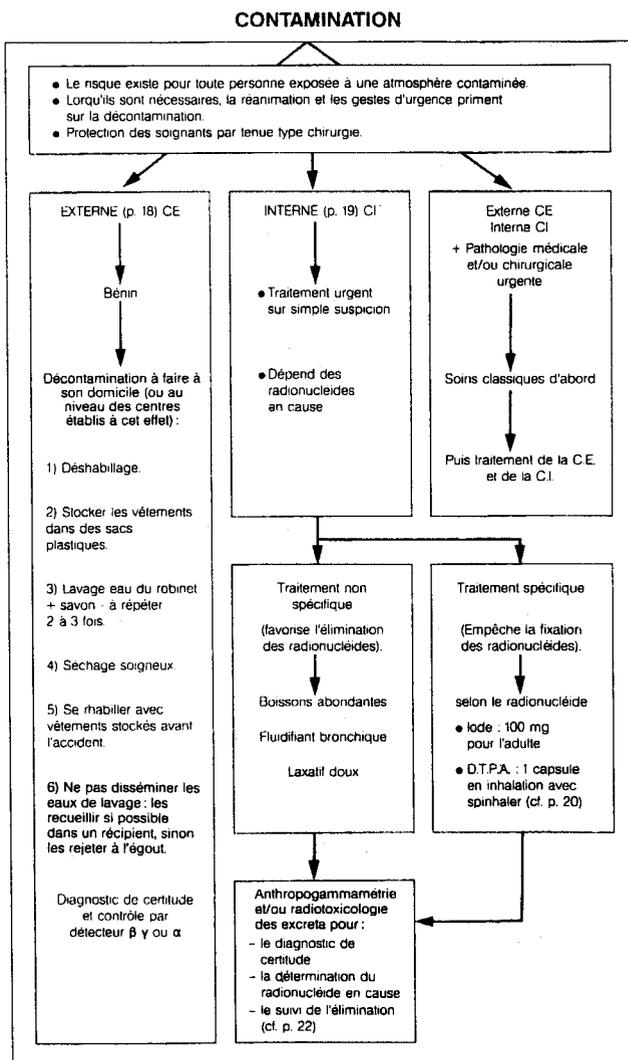


FIGURE 4



Mémento du Risque nucléaire

Association d'Information pour la Prévention
des Risques Majeurs

Figure 5

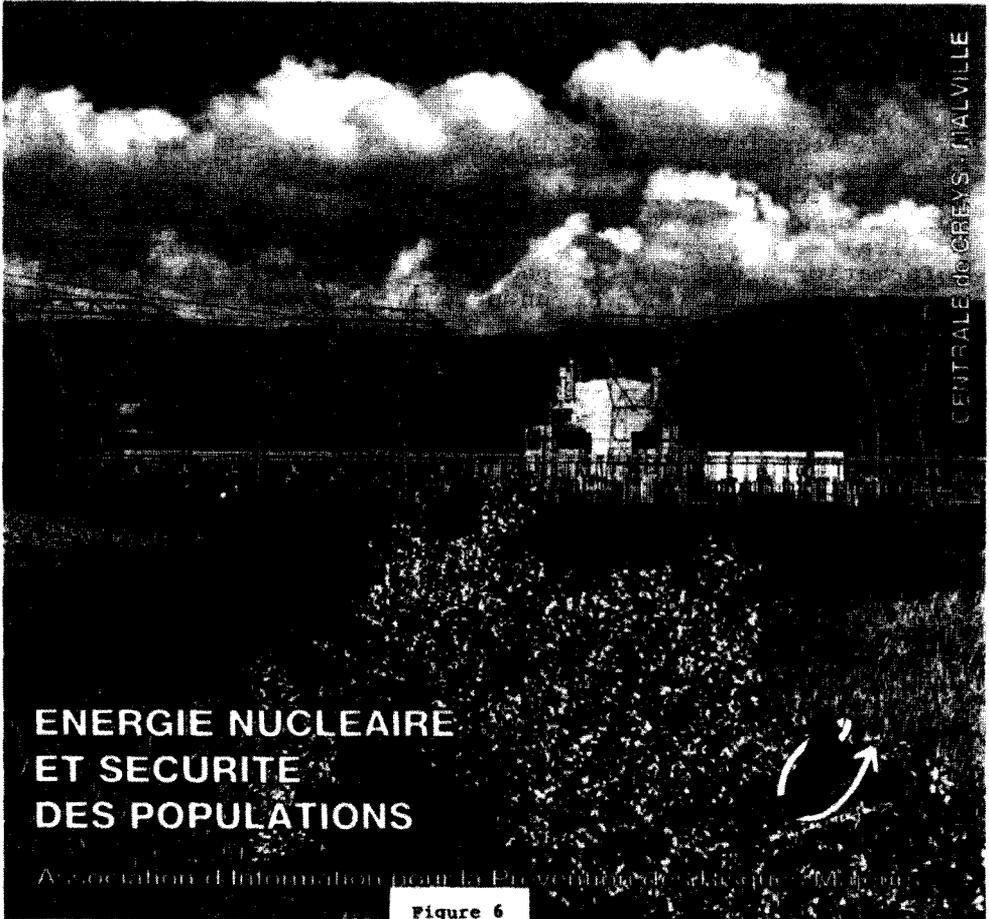


Figure 6